









## L'USURIER.



**L'**ARGENT est-il une marchandise ordinaire, ou doit-il être soumis à un tarif comme les choses les plus indispensables de la vie? C'est là une question trop grave pour que je ne laisse pas à d'autres le soin de la résoudre; mon but est seulement de peindre le caractère, les habitudes, les ruses de cette classe d'hommes qu'on nomme usuriers; espèce de vampires sans cesse en arrêt sur nos fredaines, et toujours prêts à sucer notre bourse, en nous étourdissant par le bruit des plaisirs, comme la terrible chauve-souris d'Amérique suce le sang du voyageur assoupi en l'endormant avec le frémissement de ses ailes. A vingt ans, nous assistons à la vie comme à un somptueux banquet dont le roi est le plaisir; et nous ne voyons pas les laquais qui nous servent, rire tout bas de nos folies et compter d'avance le profit qu'ils retireront de notre ruine..... L'usurier est notre intendant à cet âge; c'est lui que nous chargeons de nos affaires; à lui le soin de nous fournir des fonds; à lui la corvée de répondre à nos créanciers, et nous allons de la sorte sans regarder en arrière, jusqu'au moment où il demande à nous rendre ses comptes. Alors, malheur à nous! s'il nous abandonne, c'est qu'il ne nous reste plus rien qui puisse tenter sa cupidité.

Il y a une grande différence entre l'usurier de Paris et l'usurier de province, quoiqu'ils emploient à peu près les mêmes moyens pour arriver au même but. L'usurier de province est presque toujours un vieux bonhomme retiré des affaires, qui, après avoir passé trente ou quarante années de sa vie à ramasser une cinquantaine de mille francs, vit tranquillement avec son petit pécule qu'il sait faire fructifier, et qui lui rapporte 5 ou 6,000 livres de rente, quelquefois plus. Ce bon rentier est surtout un

des habitués du café le plus suivi de la ville, car c'est au café qu'il établit presque toujours le siège de ses exploits. Dans les villes de province, où l'existence est si monotone, le café est en effet le seul refuge contre l'ennui ; c'est un lieu de rendez-vous, c'est là qu'on vient chercher les nouvelles du jour. — Les fils de famille, qui pour la plupart n'ont rien à faire, y passent la plus grande partie de leur journée à fumer, à boire ; on y joue des objets de consommation, puis de l'argent, et, lorsque les pièces de cent sous tarissent, on a recours d'abord au maître de l'établissement, ensuite aux amis, et enfin à des gens d'un âge respectable, à ces vieux habitués qui ne jouent pas, mais qui regardent jouer, et donnent souvent leur avis... Lorsqu'un jeune homme se trouve pressé par le besoin d'argent, qu'il crie misère, le vieillard RESPECTABLE, autrement dit, l'usurier, s'empresse de le consoler.

« Vous devez, lui dit-il, cent écus au limonadier, et 200 francs à vos amis ; que cela ne vous tourmente pas ; je sais ce que c'est, j'ai été jeune aussi ; venez demain matin chez moi... »

Le lendemain vous courez au rendez-vous ; au lieu de 500 francs dont vous avez besoin, on vous en donne 600, pour que vous ayez 100 francs d'avance, vous faites un simple billet, avec intérêt à cinq pour cent par an ; et vous rentrez chez vous tout émerveillé d'une probité si grande, et prêt à chercher querelle à quiconque vous dirait qu'il existe des fripons... C'est qu'en effet, sauf le billet et l'intérêt qui est on ne peut plus légal, un père ne ferait pas mieux les choses... Insensé ! vous ne voyez que l'amorce, et vous ne prenez pas garde à la pointe d'acier qu'elle recouvre.

Content, joyeux, comme au jour où vous êtes sorti du collège pour n'y rentrer jamais, vous marchez sans crainte, sans regret ; les dépenses succèdent aux dépenses, les folies aux folies ; les finances deviennent rares, les amis sont aussi gênés que vous ; mais qu'importe, pourquoi s'alarmer, l'honnête homme n'est-il pas là ? sa bourse vous est ouverte. Depuis six mois vos dépenses ont augmenté à cause de la facilité que vous avez à vous procurer de l'argent, vous allez trouver votre PROVIDENCE.

« Mon brave monsieur, lui dites-vous, je suis dans une position très-embarrassante, et j'ai recours à votre bonté pour me tirer d'affaire.

— Et de quoi s'agit-il ? vous répond-il bonnement.

— J'ai besoin d'un billet de 4,000 francs

— Diable, diable, mon jeune ami, prenez garde, vous allez bien vite, vous dit-il avec un air d'intérêt.

— Ah bah ! mon père est riche... répondez-vous... voyons... rendez-moi ce service.

— Vous faites de moi tout ce que vous voulez. »

Votre providence vous fait alors signer l'arrangement que voici : vous devez déjà 650 francs ; car on ne revient pas sur le premier billet, quoiqu'il ne date que de six mois, et que les intérêts aient été stipulés pour un an ; les 4,000 francs que vous recevez, auxquels on ajoute le montant du billet, plus 100 francs qu'on vous donne pour que vous soyez un peu en avance, tout cela fait bien 4,750 francs. Mais comme les fractions sont ennuyeuses dans le calcul, et que d'ailleurs il y

a des intérêts, on vous propose d'arrondir la somme, et vous signez bravement un billet à ordre de 2,000 francs. Jusqu'ici vous pouviez encore vous sauver en avouant à votre famille des fautes qu'elle pardonne toujours, et c'est ce que l'usurier craignait, c'est pour cela qu'il a gardé des mesures avec vous; mais quand vous aurez de nouveau recours à lui, ce ne sera plus pour une petite dette de 500 francs, qu'un ami, un parent pourrait vous prêter; mais pour des sommes de 4, 5, 6,000 francs, et jamais vous n'oserez en faire l'aveu à votre père. Alors l'usurier vous tient dans ses griffes : à chaque nouveau prêt, ce sont des renouvellements, et à chaque renouvellement faute de paiement, ce sont des intérêts énormes; et puis les lettres de change ont succédé aux simples billets, et aux billets à ordre, la dette grandit d'une manière effrayante, et si vous vous permettez des observations, on vous dit d'un grand sang-froid :

« Payez, si vous n'êtes pas content? »

Que répondre à un tel argument? L'usurier sait trop bien que, lorsqu'un jeune homme en est arrivé là, il ne peut pas rembourser, et qu'à l'avenir il sera toujours forcé de se soumettre à ses exigences. Aussi au bout de huit ou dix ans, le malheureux doit 40 ou 50,000 francs à un homme qui ne lui en a réellement prêté que 10 ou 12,000; et lorsque ses parents viennent à mourir, il est forcé de vendre leurs biens, ou l'usurier les fait vendre par autorité de justice. — Et voilà de ces plaies que rien ne peut guérir; nos lois sont impuissantes contre l'adresse de ces misérables.

L'usurier qui spéculé sur le plaisir, qui ruine des jeunes gens riches, est certainement bien coupable; mais ces loups dévorants qui profitent de la misère pour s'enrichir, oh! ceux-là sont hideux; car ils sont plus cruels que les sauvages qui vivent au désert, eux qui sont sans pitié, et qui vivent dans un monde civilisé... Combien ne voit-on pas dans nos provinces, de ces gros paysans, un bâton noueux à la main, la taille serrée dans une ceinture de cuir remplie d'or, courir les foires, les marchés, pour faire leur offre de services; et quels services, grand Dieu! Un pauvre cultivateur regarde-t-il d'un œil d'envie deux belles têtes de bétail :

« Voilà de la belle marchandise, mon brave homme, lui dit l'officieux.

— Oh! oui, monsieur, répond le confiant cultivateur, et ça me conviendrait assez, à moi qui ai perdu tous les miens par la maladie.

— Pourquoi ne les achetez-vous pas?

— C'est l'argent qui manque, dit le pauvre laboureur en baissant les yeux.

— Mais vous ne pourrez pas labourer, reprend l'autre. Tenez, moi, j'ai pitié de votre peine, et si vous voulez... »

Et l'usurier profite de la nécessité où se trouve ce malheureux pour lui prêter 20 ou 25 louis, à la condition qu'il lui en rendra 25 ou 50 après la moisson... Lorsqu'à l'échéance on ne paie pas, l'infâme arrive la lettre de change à la main, et menace de faire tout saisir; si le malheureux a un champ ou une vigne, le champ ou la vigne devient la proie de l'usurier; et s'il n'a que ses instruments de labour, ils sont vendus sans pitié, et le fermier est réduit à la misère.

L'usure est encore chez nous un mal qu'il sera bien difficile de guérir, en pro-

vince surtout, où tout se passe dans l'ombre, le mystère, où l'usurier est sinon l'ami, du moins presque toujours la connaissance intime de celui qu'il dépouille; et il ne fait pas d'étalage, il se plaint sans cesse, accuse la misère du temps, et paraît de plus en plus pauvre, à mesure qu'il s'enrichit... En un mot, l'usurier de province est honteux... Mais à Paris, quelle différence!

Ici ce n'est pas l'aspect d'une fortune médiocre, ni une basse hypocrisie, qui sont la règle de conduite de l'usurier, c'est par le luxe, l'audace, l'aplomb, l'insolence, qu'il mène sa barque. Chaque jour on peut voir au bois de Boulogne un délicieux tilbury trainé par un grand cheval cendré, que conduit un homme encore jeune, quoique déjà sur le retour, perché sur trois coussins, à côté d'un groom imperceptible; eh bien! cet homme qui manie avec tant d'élégance un fouet en corne de rhinocéros, qui jette au vent la fumée de son cigare avec tant de poésie, qui est toujours monté sur vernis, ne porte que des gants jaunes et des chapeaux Gibus; eh bien! la fortune de cet homme, qu'on croirait millionnaire, ne va pas au delà de 400,000 francs; et pourtant il a les bonnes grâces d'une dame de l'Opéra qui lui en coûte 20,000; il ne dine qu'au café Anglais, ou au café de Paris; il a un appartement somptueux dans la rue Saint-Lazare, et....

« Mais, dira-t-on, cet homme est sorcier.

— Non, mais il fait l'usure. »

Oh! qu'est devenu le bon temps où l'on faisait traiter ces sortes d'affaires par des laquais, où l'on faisait bâtonner un usurier insolent? Aujourd'hui, c'est la tête découverte et le sourire sur les lèvres qu'il faut aborder ces messieurs, et bien heureux nous sommes quand ils daignent nous rendre notre salut. Voilà les bénéfices de l'égalité... Mais revenons à notre *lion*... je dis lion, car l'usurier de Paris est presque toujours un lion des plus féroces, un merveilleux plus orgueilleux qu'un marquis ruiné, et plus fat qu'un parvenu. Les lions de nos jours sont pour la plupart des braves garçons qui ont le tort de vouloir faire constamment de l'effet; ils s'admirent, ils se trouvent beaux, eh bien! c'est un travers qu'on peut facilement leur pardonner; qui de nous n'a pas son travers? Et puis, ce sont ordinairement des jeunes gens riches qui savent la vie, la mènent voluptueuse et brillante, et finissent par devenir d'excellents maris. Mais l'usurier grand seigneur est l'être le plus insolent que je connaisse, surtout envers les gens qui sont forcés de recourir à son industrie. Une chose digne de remarque, c'est que, lorsqu'un jeune homme s'adresse pour un emprunt à un de ces hommes d'une probité plus ou moins suspecte, il n'arrive jamais à lui avec l'assurance que donne la conscience d'une bonne action; c'est presque en tremblant qu'il lui parle, il a l'air d'implorer sa pitié; et c'est là sans doute ce qui a donné à l'usurier de haut étage un air d'impertinence et de protection qui ne le quitte jamais. Tant il est vrai que, lorsque le besoin nous presse, nous nous faisons les très-humbles serviteurs de celui, de qui nous attendons du secours, quelque mépris que nous ayons pour sa personne ou son caractère. Du reste, l'usurier dont je parle ici a toujours soin de chercher à faire oublier la profession qu'il exerce, et pour cela il n'agit jamais par lui-même; il est toujours le prétendu agent d'un tiers, et jamais son nom ne paraît dans les billets. Quand on va lui proposer un emprunt, voici presque

toujours comme il se conduit : d'abord il n'a pas d'argent ; il ne peut pas en avoir. Le train qu'il mène, le luxe qu'il déploie, ne lui permettent pas de faire assez d'économies pour obliger des amis ; il a même des dettes. Cependant il tâchera de tirer d'embarras la personne qui s'adresse à lui ; parmi ses nombreuses connaissances, il espère trouver quelqu'un qui pourra prêter la somme dont on a besoin ; quant à lui, c'est une chose certaine, il n'a pas d'argent ; et, malgré sa fortune, il ne pourrait pas vivre, s'il n'était dans les affaires ; mais il les fait en grand, et ne se mêle pas de semblables bagatelles.

Tel est le raisonnement par lequel l'usurier cherche à prouver que c'est un service qu'il veut rendre, et non une affaire d'intérêt qu'il veut conclure ; puis il congédie son monde en disant :

« Revenez dans quelques jours, j'espère vous donner de bonnes nouvelles. »

Deux ou trois jours après, le client retourne chez l'usurier, et dès que celui-ci l'aperçoit :

« J'ai votre affaire, lui dit-il, mais ça n'a pas été sans peine... »

— Oh ! monsieur, que de remerciements.

— Vous ne m'en devez pas, car ce n'est pas moi qui vous oblige ; voici la chose. Je connais un *monsieur*, un mien ami, qui doit toucher ces jours-ci un millier d'écus ; je les lui ai demandés pour vous, et il me les a promis.

— A quelles conditions ?

— Ah ! il ne m'en a pas parlé. »

Et alors il demande au client quelles sont les siennes ; celui-ci offre dix ou douze pour cent avec une année de date ; et se retire en annonçant une visite prochaine pour savoir si ce *monsieur* aura touché ses mille écus. C'est ici que va commencer pour l'emprunteur une suite continuelle de promenades à la demeure de l'usurier ; vingt fois il se présentera chez ce dernier, et toujours il lui répondra...

« Il n'y a pas de ma faute ; que voulez-vous ? ce *monsieur*, mon ami, n'a pas touché son argent ; le billet est échu, on n'a pas payé, et l'affaire est au tribunal de commerce. »

On insiste alors, on le supplie de s'adresser à un autre, lui qui connaît tant de monde ; on a grand besoin d'argent ; à tout prix, il en faut. C'est là ce que voulait savoir cet estimable industriel ; il ne vous a fait aller si souvent chez lui que pour vous fatiguer ; il sait que l'attente excite les désirs, et il compte bien que plus vous attendrez, plus il lui sera facile de vous faire consentir à tout ce qu'il voudra. C'est ce qui arrive... Quand vous retournez chez lui, il vous offre, toujours de la part du tiers, 4,000 écus, avec quinze pour cent d'intérêt pour six mois... Vous vous récriez ; jamais vous n'accepterez des conditions aussi pénibles, et vous le quittez sans rien conclure... Mais la réflexion arrive, vous avez besoin d'argent ; à qui vous adresser ? Vous allez le voir le lendemain, et vous lui dites :

« J'accepte... »

— Il est trop tard, vous répond-il, ce *monsieur* a placé ses fonds... »

Alors, vous le priez de nouveau, il vous fait attendre encore quinze jours pour vous prouver combien il est difficile de se procurer de l'argent, et vous finissez par

signer une acceptation de 3,000 francs à six mois de date, contre laquelle vous recevez 2,550 francs.

Si je ne parle ici que de l'usurier grand seigneur, c'est que l'usurier bourgeois est à Paris ce qu'est à peu près l'usurier des villes de province; seulement, il est moins dangereux, en ce sens qu'on n'a pas avec lui des rapports journaliers... Presque toujours, en province, le prêteur d'argent va au devant de l'emprunteur, tandis qu'à Paris c'est le contraire; car il est difficile, dans cette grande Babylone qui change de face à toute heure du jour, de suivre en tous points la conduite d'un homme, et d'être là sans cesse pour le pousser dans une voie plutôt que dans une autre. Aussi, celui qui spéculé sur les petits bourgeois ou sur leurs enfants, c'est en général un bon homme qui vit tranquille, fait chaque jour le sieste, paie bien son terme, et monte régulièrement sa garde.

Mais il y a dans la conduite du grand usurier, surtout à Paris, des variantes très-curieuses, et l'on doit s'estimer bien heureux lorsqu'on reçoit de l'argent monnayé, même avec l'intérêt le plus fort. Vous lui confiez, par exemple, une acceptation de 6,000 francs, pour qu'il la fasse escompter; il y met du temps, beaucoup de temps. Vous allez chaque jour chez lui, et, comme vous êtes très-géné, il vous avance de petites sommes; ces petites sommes finissent par en faire une assez ronde, et lorsque sur 6,000 francs vous en avez reçu à peu près 5,000, qui sont déjà dépensés, il s'arrête.

« J'ai trouvé, vous dit-il, à placer votre lettre de change; mais la personne qui veut bien l'escompter exige des arrangements particuliers; elle vous donnera 5,000 francs d'argent, que je garderai pour rentrer dans les fonds que je vous ai avancés, et pour les trois autres mille francs, vous recevrez des marchandises, dont il vous sera, au surplus, facile de vous défaire... »

Vous avez beau crier que c'est un tour infâme, un guet-apens, l'usurier vous ferme la bouche en vous disant de lui rendre l'argent qu'il vous a avancé, et, comme vous ne le pouvez pas, il faut bien en passer par où il veut. Ces marchandises sont ordinairement des foulards, des tabatières, des pipes, quelquefois même des objets plus difficiles à placer. — J'ai connu un jeune homme à qui l'on avait donné en paiement des pierres à paver, des moellons; ces pierres étaient déposées dans un chantier... et, le lendemain, le propriétaire du chantier fit dire à ce jeune homme que, son terrain étant loué, il eût à le débarrasser le plus tôt possible; force lui fut bien de vendre ses moellons à vil prix, et de perdre au moins soixante pour cent. — Un autre fut contraint d'accepter un fonds de café, un troisième un fonds de marchande de modes. — Enfin un dandy qui a joué, il y a quelques années, un grand rôle dans le monde fashionable, vit arriver un matin dans la cour de son hôtel une ménagerie complète: c'étaient des ours, des chameaux, des singes, plus, deux voitures de souris; et tout cela en paiement d'une lettre de change... Jugez de l'effet... Le malheureux ne savait à quel saint se vouer, dans l'impossibilité où il était de trouver un acquéreur qui voulût le débarrasser de ces valeurs d'une nouvelle espèce; il se vit contraint de faire construire sur le boulevard du Temple une baraque pour y loger ses animaux, et de louer des gens chargés de les montrer au public, moyennant la

modique rétribution de 5 sous par personne... Le dandy était devenu saltimbanque... quelle chute!... — Je ne m'arrêtera pas si je voulais citer tous les moyens qu'emploie l'usurier pour écorcher sa victime; sans compter la prison de Clichy, qui est toujours prête à vous ouvrir ses portes, en cas de non-paiement à l'échéance.

A propos de Clichy, il est arrivé il y a quelques jours une aventure plaisante qui trouve naturellement sa place dans ces pages, puisque c'est un usurier qui y joue le principal rôle.

Donc, mon usurier, auquel je donnerai le premier nom de vaudeville venu, M. Blainval, par exemple, est un dandy de premier genre, un lion pur sang, qui, avec 20,000 livres de rente, trouve le moyen d'en dépenser 50,000 par an sans se ruiner. M. Blainval, malgré ses quarante-cinq ans, est un abonné de l'Opéra, et comme il jette de temps en temps son dévolu sur une des nymphes de ce paradis, à l'époque dont je parle il possédait les bonnes grâces d'une mignonne jeune fille que j'appellerai Juliette, et il avait la faiblesse de s'en croire aimé, avec tout l'aplomb que donnent une jolie fortune et les débris d'une jeunesse orageuse... Hélas! la pauvre petite était loin de partager les idées de son maître; longtemps elle avait résisté, refusé des offres brillantes, car elle n'avait que dix-sept ans; mais Blainval, impatienté, finit par passer des prières aux menaces, il la mit dans la cruelle alternative de céder ou de se voir chaque jour chutée et sifflée, et pourtant la pauvre enfant avait du talent. C'est ainsi que les choses se passent à l'Opéra... Messieurs les abonnés y ont une puissance illimitée, je ne sais trop à quel titre; ce sont de petits sultans qui ont transformé ce théâtre en un sérail, où ils jettent à leur gré le mouchoir; et Juliette fut bien obligée de le ramasser comme tant d'autres. Mais un jour vint, où elle rencontra sur ses pas un jeune homme que je nommerai Charles; c'était un beau garçon, à l'œil vif, à la voix sonore, et lorsqu'elle le compara à l'autre... Malheureux Blainval, tu avais quarante-cinq ans et un faux toupet... Cette intrigue durait depuis trois mois, et rien n'était venu troubler la sécurité des deux amants, lorsqu'un jour la femme de chambre de Juliette, pour se venger d'avoir été grondée par sa maîtresse, alla tout dévoiler à Blainval... Il entra dans une colère furieuse, il voulait aller tout briser chez sa belle, puis peu à peu le calme succéda à la tempête, et il se mit à réfléchir.

« Si je fais du scandale, se dit-il, le ridicule en retombera sur moi; je ne puis pas rompre avec Juliette sans motif, et encore moins dire qu'elle m'a trompé, je serais perdu de réputation... Attendons. avant de la quitter je veux au moins me venger de l'un et de l'autre. »

Et sans lui faire le moindre reproche, il continua de la voir comme par le passé; car pour ces messieurs, les relations de ce genre sont bien plus une question d'amour-propre qu'une affaire de cœur.

A cette époque, Charles avait besoin d'argent, il en cherchait partout, et commençait à se désespérer, lorsque quelqu'un l'adressa à Blainval. Malheureusement, il ne connaissait pas ce dernier, ou du moins il ignorait les relations qui existaient entre lui et Juliette, aussi alla-t-il donner tête baissée dans les griffes de l'usurier.

Ce fut le lendemain de la trahison de la soubrette que Charles se présenta chez

Blainval.. Jugez de la joie de ce dernier. Charles voulait emprunter mille écus , et Blainval se conduisit d'un façon héroïque , il prêta la somme entière pour un mois , à cinq pour cent d'intérêt ; et pour toute garantie , il demande d'abord une acceptation , et ensuite , comme les lettres de change entraînent toujours la contrainte par corps , il exigea que , pour éviter des frais et des pertes de temps , Charles lui signât d'avance un acquiescement au jugement qui le condamnerait par corps , en cas de non-paiement. Rien n'était plus raisonnable , et le malheureux consentit à tout. Un mois après , lorsque l'échéance arriva , Charles n'avait pas d'argent ; il avait compté sur des rentrées de fonds , et les rentrées ne s'étaient pas faites , la lettre de change fut protestée... Pourtant , il était tranquille.

« Je serai assigné au tribunal de commerce , pensait-il ; là , je demanderai des délais pour payer , et comme Blainval est connu pour un usurier , on me donnera gain de cause. »

Certes , ce raisonnement ne manquait pas de sens , mais Charles luttait avec un homme adroit qui voulait une vengeance. Un usurier a toujours pour suivre ses affaires un huissier qui lui est d'autant plus dévoué qu'il lui donne une part dans ses bénéfices ; aussi Blainval mit le sien au courant , et lui recommanda de SOUFFLER l'assignation. Pour les personnes qui ne sont pas au courant des termes du palais , ce mot exige une explication ; SOUFFLER une assignation , c'est ne pas la remettre , ou faire en sorte qu'elle ne parvienne pas à la personne ; or , l'huissier , pour se tenir à couvert , va rôder autour de la maison du débiteur , et prend note d'une heure à laquelle le portier est seul dans sa loge , de sorte que si plus tard il y a réclamation , l'huissier peut jurer sans crainte qu'il a remis l'assignation au portier , qui , sans doute l'aura perdue , car il n'y a pas de témoins pour prouver le contraire... Cette machination fut ourdie avec le plus grand succès contre Charles : le pauvre garçon , qui n'avait pas été prévenu , fut condamné par défaut , et comme il avait signé d'avance un acquiescement à ce jugement , il fut un beau matin pris au saut du lit , et conduit à Clichy.

Depuis une heure il était là , dans sa cellule , la tête baissée , réfléchissant aux moyens de se tirer d'un aussi mauvais pas , lorsque le gardien vint lui annoncer qu'il était libre...

Par quel miracle !... Blainval était-il radouci ?... Non , mais Juliette avait mis ses diamants en gage.

Plus tard , Charles fut à même de lui prouver sa reconnaissance pour le service qu'elle lui avait rendu ; à quelque temps de là il eut le malheur de perdre une de ses tantes qui lui laissa en mourant 50,000 livres de rente. Mais il n'a pas oublié Blainval.

« Depuis cette affaire , répète-t-il sans cesse , j'ai eu souvent besoin d'argent , mais je n'ai jamais voulu signer de lettres de change. »

Et pourtant , si on abolissait la lettre de change , que deviendrait l'usurier !

L. JOUSSERANDOT.

